



## **FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES : UN PLAN NATIONAL ÉVOLUTIF POUR UNE LUTTE EFFICACE**

Le Frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina*) est désormais implanté sur l'ensemble de la France hexagonale et représente une menace majeure pour la biodiversité, l'apiculture et la santé publique. Il est classé espèce exotique envahissante et entraîne des pertes économiques estimées à 11,9 millions d'euros par an pour la filière apicole. Une seule colonie peut consommer en moyenne 11,32 kg d'insectes en une saison, impactant fortement les populations d'abeilles domestiques et d'insectes auxiliaires.



### **UNE APPROCHE CONCERTÉE ET ÉVOLUTIVE**

Face à cette menace, et en réponse à une forte mobilisation des parlementaires et des apiculteurs, un **plan national a été mis en place, porté par FREDON France (OVS Végétal) et GDS France (OVS Animal), soutenu par InterApi, l'interprofession des produits de la ruche**. Cette collaboration permet de croiser les expertises du domaine animal et végétal pour une approche globale, apportant une action commune et cohérente, tant auprès du grand public que des acteurs de terrain.

**Ce plan repose sur un travail collectif qui associe professionnels du secteur et scientifiques, garantissant des actions adaptées aux réalités du terrain et prenant en compte les dernières avancées scientifiques.**

Il est ainsi **évolutif**, s'adaptant en permanence aux nouveaux défis liés à cette espèce invasive.

### **UN DISPOSITIF NATIONAL EN TROIS AXES PRIORITAIRES**

Ce plan national répond à trois objectifs majeurs : **préserver les ruchers et l'activité apicole, préserver la biodiversité et protéger les populations** (enjeu de santé publique).

### **UNE STRATÉGIE D'ACTION INTÉGRÉE ET ADAPTÉE**

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie adoptée repose sur plusieurs axes clés :

- **Trois mesures complémentaires :**
  - **Piégeage raisonné :** des pratiques encadrées de piégeage de printemps pour limiter la propagation.
  - **Détection et destruction des nids :** un suivi rigoureux et une intervention ciblée.
  - **Protection des ruchers :** des outils et mesures de prévention spécifiques pour les apiculteurs.
- **Méthodes évolutives :** une actualisation continue des techniques et stratégies selon les avancées scientifiques et les retours de terrain.
- **Vigilance face aux mauvaises pratiques de lutte :** l'adoption de solutions diversifiées et bien encadrées est cruciale pour éviter les méthodes inappropriées qui pourraient nuire à la biodiversité.

**Professionnels, collectivités et particuliers sont invités à prendre connaissance de ce plan pour connaître les bonnes pratiques et pour que nous soyons collectivement plus efficaces dans la lutte contre cette espèce exotique envahissante.**

### **Contacts presse :**

**Marjorie CAPGRAS** – Cheffe de projet animation du réseau et communication : [marjorie.capgras.gdsf@reseauugds.com](mailto:marjorie.capgras.gdsf@reseauugds.com)  
07.86.20.23.90

**Alexandre BRELIVET** – Chef de projet communication : [alexandre.brelivet.gdsf@reseauugds.com](mailto:alexandre.brelivet.gdsf@reseauugds.com) - 06.85.33.32.79

**Alice SAMAMA** – FREDON France - Chargée de communication : [alice.samama@fredon-france.fr](mailto:alice.samama@fredon-france.fr) - 07.45.10.44.95